

AGATT

Progiciel de pilotage
du temps de travail



RETOURS D'EXPÉRIENCE DU SDIS 53

En 2019, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Mayenne faisait l'acquisition du progiciel AGATT. Ce nouveau cap franchi dans la digitalisation progressive des services publics de ce département « petit mais costaud » participe du dynamisme de la politique territorial en faveur du numérique, concrétisée par le plan de mutualisation informatique piloté par le Conseil départemental ou le salon international des technologies immersives Laval Virtual.

Le **Capitaine Sébastien Sicot**, chargé du déploiement d'AGATT au SDIS 53, ainsi que **Séverine Lagrève (Service RH)** et le **commandant Frédéric Queyroi (chef du groupement RH/Formation)** se sont prêtés à l'exercice de l'étude de cas AGATT, laquelle offre une remontée d'informations objectives quant aux raisons et conditions qui incitent les SDIS à s'appuyer sur notre progiciel pour la gestion du temps de travail de leurs agents.

Quelles sont les raisons qui ont déterminé le choix d'AGATT ?

En 2018, le SDIS 53 s'est mis en quête d'un outil informatique pour remplacer les tableurs Excel utilisés par les CIS pour gérer le temps de travail de leurs agents.

Passée l'analyse précise des besoins du SDIS en la matière et après audit de quelques SDIS voisins (Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire, Calvados) quant aux solutions utilisées par eux, deux éditeurs retenus ont été auditionnés par le groupe de travail constitué pour piloter le projet. Le progiciel AGATT l'a emporté pour des raisons à la fois pratiques et financières.

Son rapport qualité-prix a été estimé plus honnête commercialement. Concernant ses plus-values pratiques évidentes, citons la sauvegarde des données existantes, son accessibilité via une simple connexion Internet, l'utilisation d'une même base de données départementales, la planification intuitive de plannings divers (SPP, SPV et PATS...), l'édition de feuilles journalières (piquets), sa batterie d'indicateurs d'aide à la décision facilitant la gestion des ressources humaines et matérielles.

De plus, AGATT présentait l'avantage immédiat de sa proximité avec la logique des tableurs utilisés par les agents, réduisant le dépaysement au moment du déploiement du nouvel outil. Il est tout de suite apparu plus simple à utiliser que les logiciels concurrents repérés. Cette application nous permettait aussi d'envisager à moyen terme des passerelles avec notre logiciel d'alerte START et des interfaces, pour nous nécessaires, avec notre logiciel de gestion des ressources humaines, GENESIS.

En début d'année 2019, nous avons acquis le progiciel AGATT via l'UGAP.



AGATT

Retours d'expérience du SDIS 53

Pourquoi avoir acquis AGATT sur catalogue ?

Dans un SDIS de catégorie C comme celui de la Mayenne, le temps est précieux, les missions sont multiples et les acteurs, mobilisables sur le déploiement d'un outil numérique, peu nombreux. Le choix de l'UGAP nous a permis de respecter le cadre réglementaire de la commande publique sans solliciter nos ressources dans une phase très chronophage de mise en concurrence et d'appel d'offre. Une fois les besoins identifiés et l'outil choisi pour y répondre, l'énergie et le temps à consacrer ont été investis à 100% dans le paramétrage du logiciel en exacte conformité avec nos besoins. Le passage par l'UGAP offre aussi la perspective de faire évoluer, au rythme de la structure, les applications/interfaces périphériques (outil de requêtage, EMMIE, ...). Économiquement et stratégiquement, ce choix s'est avéré le bon.

Comment s'est déroulé le déploiement d'AGATT au SDIS 53 ?

On peut le résumer en deux grandes phases : celle du paramétrage et transfert de compétences et celle du déploiement à proprement parler dans les centres et services.

- Les ateliers de paramétrages ont concerné le «groupe projet», constitué, entre juin et septembre 2019, pour optimiser le déploiement du progiciel. Ces sessions ont notamment permis un recensement comparatif des pratiques afin d'anticiper les points de vigilance lors du passage « en production » du logiciel, c'est-à-dire son utilisation courante par nos agents. En octobre et novembre, des sessions de formation pour les administrateurs techniques et les planificateurs ont été organisées au SDIS.
- Le déploiement a démarré au 1^{er} janvier 2020 dans les trois centres de secours principaux du département, soit auprès de 70 SPP et 3 PATS, au CODIS auprès de 12 SPP et 6 PATS, puis à l'état-major auprès de 45 PATS et de 30 SPP. Enfin, AGATT a été mis à disposition des 43 CIS SPV pour la gestion des activités.

Parallèlement, le progiciel AGATT a aussi été *détourné* pour la gestion des véhicules-santé, pour le planning des conducteurs et infirmiers (centre d'Évron), pour gérer les disponibilités des formateurs et pour la consultation de l'offre de formation à partir d'un CIS virtuel, baptisé « Formation et Développement des Compétences ».

AGATT peut être « détourné » ?

Il y est prédisposé, en tous cas ! Parmi les détournements communs à beaucoup de SDIS utilisateurs d'AGATT, le SDIS 53 a souhaité créer un certain nombre de CIS virtuels, pour gérer spécialités/domaines et la Chaîne de commandement, par exemple, ou pour gérer les entraînements, programmation des cérémonies protocolaires, et autres événements via un CIS intitulé « Garde d'honneur départementale ». Nous avons aussi innové en créant un calendrier des formations (avec des avatars en guise de stages et des occupations pour matérialiser les dates) couplé à un CIS virtuel intitulé « Mise en Œuvre des Formations ». Ce dispositif, conçu à partir des fonctionnalités existantes dans AGATT, valide les inscriptions des membres des équipes pédagogiques.



AGATT

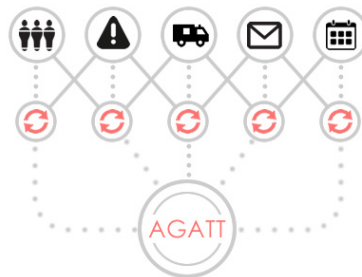
Retours d'expérience du SDIS 53

Quels obstacles avez-vous rencontrés pendant ces phases ?

En terme d'organisation, nous avons dû surmonter diverses difficultés liées à des interprétations approximatives entre les services, à des questionnements quant aux incidences concrètes de ce déploiement. De plus, la charge de travail, pour à la fois convaincre et superviser ce déploiement, n'a reposé que sur un noyau restreint de personnes, cela a pu limiter notre efficacité. D'autant que l'ensemble de ce projet a impacté plusieurs groupements déjà mobilisés sur d'autres projets. D'un point de vue purement informatique, nous avons fait face à quelques impondérables comme l'installation généralisée du navigateur Chrome sur nos machines, en remplacement d'une version obsolète d'Internet Explorer, incompatible avec AGATT. Nous avons dû paramétrer un serveur Proxy, tout en restant constamment en conformité avec le plan de mutualisation informatique lancé par le Conseil Départemental de la Mayenne.

Pourquoi le SDIS 53 a-t-il opté pour un hébergement d'AGATT chez Pretexx ?

La conjoncture particulière dans laquelle s'est inscrit le projet entre 2018-2020, avec les perspectives de déménagement de la direction départementale (juin 2019), le déménagement du CODIS (novembre 2019), la mutualisation des infrastructures réseaux avec le Conseil Départemental (fin 2019) et la taille de l'équipe-support SIC du SDIS 53, ont amené à choisir un hébergement temporaire chez Pretexx. L'année 2020, avec la montée en charge de l'implication du CD 53 et la montée en compétence des personnels du Service Prospective et Solution Numérique (4 agents) devrait nous permettre, à moyen terme, une reprise en main complète.



Quel bilan dressez-vous de l'utilisation d'AGATT au SDIS 53 ?

Après quelques mois d'utilisation, les retours d'utilisateurs sont globalement positifs. Les critiques formulées le sont principalement à l'égard du changement. Le déploiement d'un outil comme AGATT impose une sérieuse introspection, il force la mise en cohérence et l'harmonisation des pratiques. Au risque de faire des déçus.

A ce stade, plus de 150 personnes utilisent régulièrement AGATT.

La prise en main par les utilisateurs occasionnels (SPV, SSSM) sera plus longue mais elle sera facilitée par les agents formés, les premiers à domestiquer ce logiciel offrant de nouvelles perspectives. Ils sauront les convaincre qu'il ne s'agit pas d'un outil de plus parmi d'autres mais bel et bien d'un élément central d'une méthodologie plus efficiente.



AGATT

Retours d'expérience du SDIS 53

Quelles sont les évolutions envisagées/attendues de l'utilisation d'AGATT au SDIS 53 ?

A court terme, nous allons créer un profil pour les valideurs des occupations et des absences, pour les agents du Groupement des Emplois, des Activités et des Compétences (GEAC). La gestion du droit de grève est aussi envisagée. Et surtout, nous visons la pleine utilisation de l'outil, grâce à des interfaces stables avec les autres progiciels du SDIS 53. Cet aspect fondamental impose d'identifier clairement nos besoins, de bien cerner les possibilités déjà octroyées par l'outil, si celles-ci nécessitent des développements complémentaires et, dans ce cas, pour quel coût.

AGATT participe pleinement de la politique globale d'innovation numérique en Mayenne ?

La Mayenne est un département *petit mais costaud* qui n'hésite à aller importer les bonnes idées, sinon à les créer ! Reconnu comme département innovant et dynamique, la Mayenne accueille chaque année le salon [Laval Virtual](#). Avec le Président du Conseil départemental à la tête de notre Conseil d'administration, il est assez naturel que le SDIS 53 s'engage fortement dans la mise en réseau numérique de nos méthodes de travail et des services rendus. Le modèle de mutualisation développé entre le CD 53 et le SDIS 53 est d'ailleurs unique en son genre.

Au niveau du SDIS, nous avons, par exemple, généralisé la dématérialisation des fiches-bilans, désormais facilement consultables sur tablette tactile.

Nous participons activement à la promotion de l'engagement citoyen par le biais de l'application [Bon Samaritain](#). Nous expérimentons la réalité virtuelle pour la prise en charge de la douleur avec l'application [BLISS](#) et dans la formation des sapeurs-pompiers à travers la solution [XVR Simulation](#).



Les principaux acteurs du projet, de gauche à droite :

- **Commandant Frédéric QUEYROI** (Chef du Groupement RH)
 - **Mathieu PRISSETTE** (directeur de la société Pretexx)
- **Colonel Thierry DEDIEU** (Directeur adjoint du SDIS 53)
 - **Colonel Marc HOREAU** (Directeur du SDIS 53)
- **Séverine LAGRÈVE** (cheffe-adjointe du Groupement RH)
 - **Capitaine Sébastien Sicot** (Chef du CSP Laval)

